

N<sup>os</sup> 287-288

JUILLET-DÉCEMBRE 2008

REVUE  
DE  
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

*SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE*

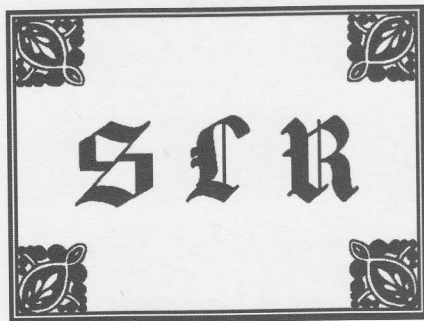
---

Razze latine non esistono : ..... esiste *la latinità*

---

Tome 72

---



STRASBOURG  
2008

---

*EXTRAIT*

---

de mi barbare<sup>1</sup>, qui se divise en autant de dialectes différents que l'Allemagne contient de provinces ...» (*De la littérature allemande*) [78]. Fait remarquable, l'absence quasi-totale d'interférences entre les deux langues qu'il utilisait, à part quelques rares exemples d'emprunts lexicaux nécessaires, par exemple de mots allemands militaires utilisés en français [175-186]. On ne trouve pas du vrai *code-switching* comme il existe chez ses contemporains [44]. Cela est vraisemblablement dû au fait que pour Frédéric, les deux idiomes occupaient deux positions, et remplissaient deux fonctions, clairement différenciées [277]. Il s'agit donc d'une question de goût et d'un choix conscient. Les simplifications des manuels sont à nuancer. Du point de vue (socio)linguistique, nous constatons que le roi bilingue était en même temps représentant d'une microsociété diglossique. Le livre stimulant de Corina Petersilka nous fait découvrir quelqu'un de très intéressant. Un roi qui écrivait – en français bien sûr – que « Le Souverain est Le premier Serviteur de l'État » [146] trouvait néanmoins le temps d'entretenir des conversations très longues (plusieurs heures par jour) avec des hommes de lettres français, de lire, et beaucoup, et d'écrire, toujours en français et pour des raisons pratiques, en allemand, et de faire corriger son français par les plus grands écrivains du temps. C'est quelqu'un qui valait certainement le détour, sinon le voyage, et ce livre est un guide qui (comme tous les bons guides) invite à visiter soi-même. Encore une fois, les *Beihefte* de la *Zeitschrift* nous livrent une étude solide, érudite, très bien imprimée (nous n'avons relevé que deux ou trois erreurs typographiques), et qui apporte du nouveau.

David TROTTER

Habiba NAFFATI / Ambroise QUEFFÉLEC, *Le français en Tunisie*, No. 18 de la revue *Le Français en Afrique*, 2004, 453 pages.

Omer MASSOUMOU / Ambroise QUEFFÉLEC, *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2007, 451 pages.

Les deux ouvrages constituent d'autres maillons dans la chaîne de publications consacrées à la lexicographie différentielle du français en usage dans différents contextes francophones. Après avoir traité et inventorié le lexique français dans des pays comme la Mauritanie, le Maroc et l'Algérie<sup>1</sup>, l'équipe d'A. Queffélec s'intéresse maintenant à la Tunisie et à la République du Congo (ex Congo-Brazzaville).

Le premier constat concerne la méthode de fabrication, tant sur la forme que sur le fond, de ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du même réseau, à savoir « Etude du français en francophonie » de AUPELF-UREF (cf. Naffati/Queffélec 2004, 5; Massoumou/Queffélec 2007, hors pagination). La première partie présente généralement des considérations d'ordre sociolinguistique, historique, et concernant la politique linguistique. Ces parties sont habituellement issues de l'exploitation d'une

<sup>1</sup> Pour « Je le trouve une langue ... ».

<sup>1</sup> Cf. notre compte rendu de l'ouvrage sur la francophonie algérienne dans *RLiR* 68 (2004), 276-280; le lecteur est invité à s'y reporter pour les références bibliographiques.

thèse de doctorat soutenue sous la direction de Queffélec, l'ancien doctorant figurant comme co-auteur de l'ouvrage. Ceci est bien évidemment le cas du volume sur la francophonie tunisienne<sup>2</sup>, alors qu'Omer Massoumou, lui, a obtenu son doctorat avec une thèse sur l'écriture poétique de René Char. La deuxième partie, plus importante, qui représente l'inventaire lexical spécifique de la, ou des variété(s) locale(s) du français (cf. Naffati/Queffélec 2004, 115-436; Massoumou/Queffélec 2007, 77-451), s'appuie généralement également sur des corpus de thèses.

Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier les bénéfices que la communauté scientifique pourra tirer du projet entamé par Ambroise Queffélec et son équipe. Il ne s'agit nullement de remettre en doute l'utilité pratique de ces outils de lexicographie différentielle, ni d'en répéter les avantages. En revanche, si les ouvrages issus du même projet sont tous fabriqués selon le même schéma, on ne s'étonnera pas que les problèmes méthodologiques soient à chaque fois les mêmes. Ces problèmes de principe ont été soumis à une discussion approfondie dans notre compte rendu de *Le français en Algérie* (ib.), et on constatera que les grandes lignes de notre critique peuvent s'appliquer également aux deux volumes sur la Tunisie et le Congo, voire à l'ensemble du projet.

Un problème de fond qui se pose à toute entreprise de lexicologie différentielle, et donc aussi à ce projet aixois, est celui de la norme, et donc de la référence. Un inconvénient notoire de tous les travaux de la série des publications sur les variétés du français en Afrique est précisément un réductionnisme normatif: le 'français de référence', étalon permettant de déterminer le caractère régional de telle ou telle variante, apparaît uniquement au singulier. Le désenchantement du Bon usage et de l'universalité du français – sous sa forme du standard exogène, bien entendu – monnaie courante de la linguistique variationniste qui impose une perspective référentielle plurielle, n'a pas été répercuté véritablement par les chercheurs aixois autour de Queffélec<sup>3</sup>. Cette faiblesse méthodologique entraîne d'importantes incohérences liées à une approche qui s'inspire de la créolistique. La variété endogène faisant l'objet de la description lexicologique serait à chaque fois un « français mésolectal » situé entre un « acrolecte » (français standard quasi-exogène) et le « basilecte », en l'occurrence des variétés de français instables avec de nombreuses interférences des langues et variétés linguistiques locales (dans les pays du Maghreb, notamment les dialectes arabes). Déjà dans notre compte rendu de *Le français en Algérie*, et puis de manière approfondie pour le Maroc<sup>4</sup>, nous avons critiqué cette démarche: l'approche du continuum créolistique n'est absolument pas applicable aux cas de figure de la francophonie africaine, et un « français mésolectal » est une variété fantôme, fruit de l'imagination des chercheurs et de leur réductionnisme méthodologique. Elle l'est

<sup>2</sup> Cf. Naffati/Queffélec (2004, 5): la discussion des « configurations sociolinguistiques et linguistiques » [9-114] est reprise de la thèse de doctorat de Habiba Naffati.

<sup>3</sup> Le problème se complique davantage si, comme le font Naffati/Queffélec (2004, 80), on se voit obligé de postuler l'existence d'une « presse francophone de référence ». Quelle serait donc cette référence ? Plutôt *Le Figaro*, ou *Libération* ? *Le Monde*, ou plutôt *Le Canard enchaîné* ?

<sup>4</sup> Jablonka, Frank, 2007. « La francophonie échelonnée. Le continuum discontinu en linguistique variationniste urbaine au Maroc », *PhiN* 41, 1-20.

encore moins si on élève le continuum au carré, comme le font Nafatti/Queffélec (2004, 75), qui aperçoivent « des français ou plutôt différentes pratiques du français qui s'étagent, *croyons nous*, selon un double continuum » (nos italiques).

Les conséquences pratiques de ce crédo méthodologique sont en effet de taille. Le modèle du continuum ne favorise notamment pas l'identification suffisamment claire de variétés distinctes situées entre les deux pôles du contact vertical. Cela entraîne la présence de 'faux' régionalismes lexicaux dans l'inventaire. Les entrées suivantes ne sont décidément pas des particularités lexicales de la francophonie africaine :

Tunisie :

- *affecter* "nommer à un poste" [85]
- *bakchich* "pot-de-vin" [139]
- *coranique* "relatif au Coran" [185]
- *footballistique* "qui concerne le football" [222]
- *infrastructurel* "relatif à l'infrastructure" [269]
- *injecter* "apporter une grande quantité dans un domaine" [269]
- *jardin d'enfants* "établissement privé qui accueille les enfants durant les années périscolaires correspondant aux années de maternelle en France" [272]<sup>5</sup>
- *kif-kif* "comme-comme, pareil" (arabisme) [293]; expression largement acceptée et employée de manière comparable au sous-standard français
- *ogre* "être doté de capacités considérables, pourvu d'une si grande puissance qu'il en est effrayant" [349]; déjà depuis le roman *Le roi des aulnes* de Tournier, et plus récemment *Shrek*, la question ne devrait plus se poser – même s'il s'agit à l'origine d'un arabisme lexical; si *ogre* est un tunisienisme, *sucre* en est un aussi
- *soufisme* "doctrine mystique musulmane [...]" [395]: ce terme n'a rien de spécifiquement tunisien<sup>6</sup>

Congo :

- *amante* "maîtresse, femme avec qui un homme entretient des relations sexuelles et affectives" [87]; cf. le slogan d'Yves Rocher pour une crème de mains nommée Arnica: « Amande douce pour une amante douce »
- *baobab* "grand arbre de savane à fruits et à troncs très épais" [107]; le terme est attesté dans *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry, récit non destiné en premier chef au public congolais

<sup>5</sup> Les divergences entre les systèmes éducatifs tunisien et français ne permettent pas de classer ce mot comme régionalisme. Les différences sur le plan du référent n'ont pas d'incidences sur le sémantisme. Les autoroutes en Wallonie sont également différentes de celles en France (surtout : moins chères), et pourtant rien ne justifie de dire que *autoroute* en France n'est pas le même mot qu'en Belgique.

<sup>6</sup> Il s'agit, bien évidemment, d'un terme savant relevant généralement du domaine religieux et philosophique; si *soufisme* passe pour un régionalisme tunisien, alors *léninisme* est un russisme des plus purs (sans parler de *postfordisme*: un latino-américanisme ...).

- *chaud*, -e “décidé, motivé” [146]: « Pour cette affaire-là, Michel était chaud. » « Quant [*sic*] il s’agit d’aller voir une go [*scil.*: fille], tu es toujours chaud ! » Quoi de plus franco-français ?
- *contrôler* “dominer, commander, diriger” [164]; c’est du pur hexagonal, cf. les paroles de la chanson « Elle me contrôle » de Mat Pokora & Sweetie: « Elle me contrôle et rythme mes pas | Si elle me frôle, oh non | Je ne réponds réponds réponds plus de moi »
- *et consorts* “et cætera, et tout le reste, et les autres choses” [199]; cf. le titre de l’ouvrage de Danh Sang, *Khmers rouges et consorts. Soyez maudits à jamais*
- *gecko* “reptile de la famille des Gekkonidae” [222]; non seulement le terme est parfaitement intégré dans le lexique du standard exogène, mais on voit aussi que même le mot savant est dérivé de l’africanisme

De plus, la faiblesse de fond relevée ci-dessus n’encourage pas à différencier avec la précision nécessaire les catégories d’oralité et de scripturalité. On est en droit de s’interroger sur la légitimité de mélanger des formes attestées à l’oral et des occurrences dans des textes écrits, sans se soucier d’une différenciation diamésiale des fonctions grammaticales des entrées. La justification de cette démarche n’est aucunement transparente, car l’argumentation se confond du fait du mélange incontrôlé des catégories de scripturalité et d’oralité, et de l’oubli qu’il s’agit de codes tout à fait distincts (cf. Naffati/Queffélec 2004, 85)<sup>7</sup>.

Vu le stade avancé que le mélange conceptuel et, par conséquent, l’opacité argumentative ont atteint, il est cohérent, dans ce cadre paralogique, de tomber dans des pièges méthodologiques qui auraient pu être évités par un modèle de gradation de variétés distinctes, entendues comme systèmes échelonnés dans la zone interlectale, comme nous l’avons proposé (dans Jablonka 2007) pour le cas du Maroc. Un tel modèle de gradation permet aussi, contrairement à ce que nous rencontrons dans les ouvrages portant le label aixois, de respecter la distinction catégorielle entre système et parole, et donc entre le social (intersubjectif) et l’individuel. La non-différenciation d’emprunts (qui relèvent du système) et d’alternance codique, qui relève du discours, est symptomatique du mélange entre ces catégories.

Exemples pour la Tunisie :

- *assalamou alaïkum*, *assalam aleykum*, *essalâ mou alikum* “que la paix soit sur vous” (formule de politesse classiquement arabe) [135]: « Assalam aleykum [Que la paix soit sur vous]. – Assalam... / Les quatre jeunes visages se tournent [...] »
- *salamalec*, *salamalek* “paix sur toi” (arabisme, salut traditionnel) [381]: « Après nous avoir fait perdre encore quelques minutes en grands salamaleks [Saluts traditionnels qui peuvent durer ½ heure] distribués à la ronde [...] »

Exemple pour le Congo :

- *Congo ya sika* (< lingala “le Congo nouveau”) “Congo moderne” [162]: « Nous pouvons aujourd’hui nous offrir un Congo nouveau, un vrai Congo ya sika. »

<sup>7</sup> On ne trouve, par ailleurs, aucune mention de la scripturalité et de l’oralité conceptionnelles (parler comme si on écrivait – écrire comme si on parlait); cf. Koch, Peter/Oesterreicher, Wulf, 1985. « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *RJb* 36, 15-43.

D'autres imprécisions, telles que le classement d'unités lexicales arabes citées (clairement marquées comme citations par des guillemets<sup>8</sup> ou par des compléments appositifs, souvent entre parenthèses<sup>9</sup>, sont toutes des conséquences symptomatiques des problèmes situés à la racine méthodologique des travaux eux-mêmes. De même, de nombreuses entrées, manifestement arabes ou reprises des langues territoriales, désignent des aspects de la réalité matérielle ou institutionnelle du pays.

Exemples pour la Tunisie :

- *umma, oumma, oummah* "ensemble des musulmans, communauté islamique" (arabisme) [417]: « sa non-appartenance à l'umma musulmane, sa posture marxiste »
- *wali, ouli, oulii* "saint homme, protecteur d'une ville ou d'une région" (arabisme) [423]: « un menuisier, un magicien et un < wali » »
- *zakat, zakât, zaket* "aumône versée en particulier à l'occasion d'une fête religieuse" (arabisme) [427]: « inciter le croyant à donner, sous forme de zakât, son surplus aux nécessiteux »

Exemples pour le Congo :

- *acajou* "nom générique donné aux essences de bois d'œuvre dur et de couleur rouge plus ou moins foncée" [83]
- *Bana-bilongo, bana bilongo* (du kituba, littéralement "enfants-médicaments" [105]: "jeunes vendeurs de produits pharmaceutiques"
- *Nganga* (du kikongo) [321-322]: « Le guérisseur est impuissant face aux maladies < provoquées », liées à l'envoûtement, pour lesquelles il faut consulter un spécialiste capable d'influer sur les forces magiques, le nganda (littéralement: spécialiste, implicitement spécialiste des choses occultes, terme que les Brazzavillois traduisent habituellement par féticheur). »

Même si ces mots figurent entre guillemets ou soulignés dans des textes français, deviennent-ils des mots français pour autant ? Il est incontestable que les référents typiques d'une région ou d'un pays se prêtent plus facilement sur place qu'ailleurs à

<sup>8</sup> Tunisie: *salam, salem* "paix, salut" (arabisme, terme utilisé pour saluer quelqu'un) [380-381]: « Une gestuelle qui, à un détail près, ressemblait au < salam », ce salut qu'échangeaient [...] »; *samsara* "courtiers, intermédiaires" [383]: « contacta des < samsara » un peu partout » - Congo: *boukouter, boukouter* (< kituba *kubukuta* "broyer, mastiquer, croquer") "détourner et lapider des fonds publics" [124]: « Et puisque < boukouter » est vécu comme une pathologie très contagieuse [...] »; *collé, collé-serré* "(dans la rumba) Phase lente de la danse où les danseurs sont enlacés"; « la première partie, lente, permet aux couples de danser enlacés (c'est le < collé ») [...] » [158]; *diamba* "cannabis, chanvre indien" [181]: « Vous leur avez appris à fumer le < djamba », à tuer [...] ».

<sup>9</sup> Tunisie: *ghazel, ghazal* (arabisme): « des vers bacchiques et ghazels [poèmes érotiques] » [233]; *hourî, houria* (arabisme): « est devenue en une heure, une houri [Tirée du mot arabe < houria > une des nombreuses belles femmes promises par le Coran, aux bons croyants qui les trouveront, après leur mort, au Paradis] casquées de volutes laquées. » [161]; la ponctuation, dans cet exemple, est sans doute de plus grand intérêt que la particularité lexicale.

la textualisation – ce qui évoque le problème de la fréquence, critère sur lequel se basent de nombreuses entrées. Mais est-il légitime de justifier la classification d'un lexème comme régionalisme uniquement par sa fréquence ? La fréquence est évidemment en grande partie fonction de la réalité matérielle et/ou institutionnelle, souvent typique de la région ou du pays. Or, le lexème *autoroute* est-il un régionalisme de l'Île-de-France, puisqu'il y a plus d'autoroutes dans cette région et qu'on en parle par conséquent plus souvent qu'en Auvergne, par exemple ? On ne s'étonnera pas, en effet, que les inventaires lexicaux paraissent considérablement gonflés, surtout pour la Tunisie ; celui du Congo l'est dans une moindre mesure, sans doute en raison du degré plus important d'indigénisation et de nativisation, lié à un ancrage plus ferme du français dans la société africaine subsaharienne.

A l'instar de notre analyse pour les initiales I et J du français algérien, où nous avons été amené à rejeter environ 35 % des entrées (Jablonka 2004), nous allons effectuer le même test pour le français tunisien et pour celui de la République du Congo (I - J - K pour ce dernier cas de figure).

Pour le français tunisien, nous écartons au moins 13 entrées sur 49, soit environ 26,5 %, donc un bon quart :

- Nous sommes en présence de six culturalismes arabo-musulmans non intégrés dans le français régional tunisien, ce qui ressort des nombreux guillemets et commentaires sémantiques et parfois mêmes définitions des termes en question dans les citations : *icha*, *ifrit*, *ijtihad*, *imsak*, *jahaliya/jahiliyya*.
- Un terme concret arabe relevant de la réalité matérielle tunisienne est à exclure du lexique du français régional : *iben*.
- Deux entrées sont à exclure pour des raisons grammaticales : pour *jerbi*, forme arabe morphologiquement non intégrée, qui apparaît seulement entre guillemets, existe une forme adjectivale française parfaitement intégrée : *djerbien*. *Idem jnoun* : même si l'on accepte le singulier (*d*)*jin* comme particularisme lexical du français régional, on voit mal pourquoi on accepterait un pluriel arabe à côté d'un pluriel français (*d*)*jins*.
- Six entrées sont généralement acceptées et employées de manière comparable en français standard exogène : *imam*, *inchallah*, *infrastructurel*, *injecter*, *jardin d'enfants*, *jihad*.

En revanche, la situation est plus satisfaisante pour le français du Congo, où nous ne rejeterions qu'environ 5,5 % (soit 4 sur 71, ce qui fait quand même plus de 1 sur 20) des entrées :

- Nous sommes en présence de deux culturalismes africains non intégrés dans le français régional du Congo, ce qui ressort des nombreux guillemets et commentaires sémantiques dans les exemples cités : *kiri*, *koko*.
- Un terme concret en langue africaine relève de la réalité matérielle congolaise et est, à ce titre, à exclure du lexique du français régional : *kambala*.
- Une entrée est généralement acceptée et employée de manière comparable en français standard exogène : *injection*.

Toutefois, si les données lexicales pour le français du Congo posent moins de problèmes au niveau quantitatif, il reste un sérieux souci qualitatif à signaler.

L'ouvrage sur le français congolais se base sur un travail précédent élaboré sous la direction de Queffélec<sup>10</sup>. Il est donc normal qu'une partie non négligeable des entrées soit reprise de cet ouvrage, y compris les définitions et exemples. Il aurait cependant été appréciable de référencier les données au cas par cas, pour que le lecteur soit mieux orienté et qu'il puisse reconnaître une éventuelle évolution diachronique. Si cela n'a pas été fait, ce n'est, certes, qu'un détail. Mais les choses se compliquent dans la mesure où il existe, en effet, une thèse de doctorat sur le français congolais, rédigée par un chercheur local, et non citée par Massoumou/Queffélec (2007). Une thèse lexicographique du co-auteur africain faisant défaut, ce manque semble avoir été compensé par le travail de Jean-Michel Nzikou<sup>11</sup>, auteur mentionné à deux reprises par Massoumou/Queffélec (2007)<sup>12</sup>. La lecture 'triangulaire' et la comparaison des trois travaux relève de surprenants parallèles dans les corpus, définitions et exemples compris. Si Nzikou (2006) s'est largement inspiré de Niangouna/Queffélec (2006), pratique justifiée par l'« intuition heureuse » (Nzikou 2006: 107) de ces auteurs, cela le regarde. Mais il ne peut pas, en revanche, s'être inspiré de Massoumou/Queffélec (2007), puisque l'ouvrage n'était pas encore sorti. Or, il existe de considérables parallèles entre Nzikou (2006) et Massoumou/Queffélec (2007) qui n'ont pas de base commune dans Niangouna/Queffélec (1990). Voici un échantillon des parallèles pour des lexèmes non relevés dans Niangouna/Queffélec (1990):

- *balafon* (Nzikou 2006: 490; Massoumou/Queffélec 2007: 102): définition et exemple « Vous savez [...] » identiques
- *ballet-théâtre* (Nzikou 2006: 490; Massoumou/Queffélec 2007: 104): définition identique, à un détail près (spécification « Spectacle choréographique » chez Nzikou); exemple « En octobre prochain [...] » identique
- *bic* (Nzikou 2006: 494-495; Massoumou/Queffélec 2007: 111): définition et trois exemples sur quatre sont identiques
- *causaqueur* (Nzikou 2006: 517; Massoumou/Queffélec 2007: 142, 166): deux exemples sur trois identiques
- *chef de bloc* (Nzikou 2006: 519-20; Massoumou/Queffélec 2007: 147): définition

<sup>10</sup> Niangouna, Augustin/Queffélec, Ambroise, 1990. *Le français au Congo (R.P.C.)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.

<sup>11</sup> Nzikou, Jean-Michel, 2006. *Recherches sur l'identité culturelle et la conscience linguistique dans la créativité lexicale du français langue seconde au Congo: essai d'analyse dans le cadre d'une sémiolinguistique de l'altération*. Thèse de doctorat du 3<sup>ème</sup> cycle, sous la direction d'Ambroise Queffélec. Microfiche établie par l'Atelier National de Reproduction de Thèses de l'Université de Lille III. – L'histoire de cette thèse, qui avait initialement été dirigée par Kashema et qui devait être soutenue sous sa direction à Strasbourg, serait en elle-même digne d'intérêt. Cet arrière-plan explique peut-être pourquoi ce travail tout à fait intéressant et contenant un riche corpus est, pour l'instant, toujours cantonné sur des microfiches, et donc difficilement accessible.

<sup>12</sup> Dans les remerciements (Préambule, hors pagination); et [351], entrées *particlasse* et *parti-tribu*. On se demande, par ailleurs, à quoi correspondrait bien « Nzikou, 2005 », qui n'apparaît nulle part dans la bibliographie.

identique (chez Massoumou/Queffélec manque la précision «faire de l'animation politique et défendre la Révolution»); exemple «L'intervention [...]» identique

- *ngongi* (Nzikou 2006: 609-10) = *ngongui* (Massoumou/Queffélec 2007: 323-324): la longue définition est identique à la lettre près, hormis la précision «Percussions métalliques.» de Nzikou; exemple «Au Congo-Brazzaville [...]» identique
- *nzonzi* (Nzikou 2006: 618; Massoumou/Queffélec 2007: 337): la définition est identique; Massoumou/Queffélec citent les mêmes deux exemples que Nzikou, juste l'ordre est inversé (pour essayer d'effacer les traces?)
- *onchocrose* (Nzikou 2006: 619-20; Massoumou/Queffélec 2007: 339-340): la longue définition est exactement identique; *idem* l'exemple «Au titre [...]» (abrégé chez Massoumou/Queffélec)

Cette liste pourrait être allongée à volonté. Comment s'expliquer ce constat étonnant? Si nous écartons d'emblée des voies de transmission d'ordre «mystique»<sup>13</sup>, le flux d'informations se situe sans doute à un niveau tout à fait naturel, voire humain, trop humain, lié à des choix méthodologiques et déontologiques.

Frank JABLONKA

Cyril ASLANOV, *Le français au Levant, jadis et naguère. À la recherche d'une langue perdue*, Paris, Champion («Linguistique française», 12), 2006, 267 pages.

L'ouvrage de Cyril Aslanov, professeur à l'Université Hébraïque de Jérusalem, a pour ambition d'explorer un espace peu fréquenté par les recherches en linguistique historique sur le français, celui de la diffusion de cette langue au Levant, du Moyen-Âge à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit là d'un ample arc temporel envisagé en diachronie sur une aire géographique fort vaste et, qui plus est, où il semble qu'on ne puisse postuler une continuité de transmission de la langue. Mais l'auteur relève ce défi, muni, non seulement de compétences linguistiques hors du commun, mais aussi d'une agilité intellectuelle remarquable face à la diversité des sources et des méthodes d'analyse à mettre en œuvre. Il en résulte une brillante tentative d'«archéologie linguistique» [14] menée à partir d'une série de sondages différents, et relativement indépendants entre eux, quant aux modalités d'insertion du français dans l'horizon sociolinguistique de la Méditerranée orientale.

Le premier chapitre [13-31] propose un éclairage efficace sur le champ lexical du mot *franc*: c'est au Moyen-Âge un «terme à géométrie variable» [18], qui au Levant peut désigner les occidentaux en général et les Français en particulier, en tant que constituant la classe dirigeante des Etats Croisés. Ainsi le français joue pendant plusieurs siècles le rôle de langue véhiculaire en Méditerranée orientale, de même que le vénitien colonial. C'est en ce sens que ce sont l'une comme l'autre des *langues franches*, mais il n'existe aucune relation génétique entre elles et le *pidgin* de base italienne, bien documenté à l'époque moderne en Méditerranée occidentale et communément appelé *lingua franca*. En effet, les recherches méritoires du couple

<sup>13</sup> Cf. entrée *mystiquement* (Massoumou/Queffélec 2007: 316) «de façon magique, surnaturelle, en faisant appel à la sorcellerie».